

Réf: Dossier 423140

Avis de constitution

SOCIETE « GLOBAL BRIDGE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, Lot
2957-2, Ilot 270

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOBAL BRIDGE »

Objet : - LA VENTE DE VETEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES DE MODE ;

- LA VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES ;

- LES SERVICES DE PEDICURE ET DE MANUCURE ;

- LA VENTE DE MECHEs ET D'ACCESSOIRES FEMININS ;

- LA DECORATION ;

- LA COIFFURE. Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, Lot
2957-2, Ilot 270

Dirigeant(s) Mme SAMAKE KANY EPOUSE BRIDJI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06819 du 09/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40908/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

